



Campagne Agricole : 2017 / 2018

Mois de : Mai 2018

Période : du 14 au 19.05.2018

1. Situation actuelle :

1.1 Situation climatique du : 06 au 12.05.2018

➤ **Températures (°C):**

Régions	Ouest			Centre			Est		
	T° moy. Min.	T° moy. Max.	T° Moy	T° moy. Min.	T° moy. Max.	T° Moy	T° moy Min.	T° moy. Max.	T° Moy
Littoral	15.2	22	18.6	13.9	22.4	18.2	13.8	21.3	17.5
Sublittoral	11.3	25.8	18.6	11.8	22.7	17.2	10.1	24.4	17.3
Hauts plateaux	11.1	24.8	17.9	11.4	24.5	17.9	9.1	22.2	15.6

Observations : Les températures moyennes ont été **en hausse** (écart de 01 à 03°C) sur les régions Ouest et Centre et elles ont été **en baisse** (écart de 01 à 03°C) sur les régions Est, par rapport aux normales saisonnières.

Avec : Littoral : minima : 10 à 15°C

maxima : 21 à 26°C

Hauts plateaux : minima : 09 à 11°C

maxima : 22 à 25°C

➤ **Pluviométrie (mm) :**

Régions	Ouest	Centre	Est
Littoral	-	00-04	00-03
Sub Littoral	00-07	00-18	08 (Guelma)
Hauts Plateaux	02-26	00-19	01-21

Impacts agrométéorologiques de la décade :

- Evapotranspiration saisonnière;
- Manifestation des mauvaises herbes et des maladies cryptogamiques ainsi que les ravageurs sur l'ensemble des régions.

- **Prévisions :**

Lundi 07 mai 2018

Régions Ouest (littoral, intérieur et les Hauts plateaux): Temps généralement dégagé à partiellement voilé près des côtes et sur les régions intérieures. Souvent voilé à localement nuageux sur les Hauts plateaux avec quelques pluies éparses durant la matinée. Quelques formations orageuses seront probables en fin d'après-midi et durant la soirée sur les Hauts plateaux. Les vents seront variables faibles le matin puis Est à Nord-Est 20/30 km/h.

Régions Centre (littoral, intérieur et Hauts plateaux): Temps dégagé à partiellement voilé avec quelques formations nuageuses sur les Hauts plateaux, pouvant engendrer localement quelques pluies. Les vents seront variables faibles en matinée près des côtes et vers l'intérieur devenant Est à Nord-Est 20/30 km/h. Ils seront variables autour de 20 km/h sur les Hauts plateaux.

Régions Est (littoral, intérieur, Hauts plateaux et les Aurès): Localement brumeux en début de matinée notamment dans les vallées, puis temps généralement dégagé à partiellement voilé le reste de la journée. Formations nuageuses sur les Aurès avec des développements orageux en cours d'après-midi, occasionnant quelques pluies. Les vents seront d'Est à Nord-Est 15/30 km/h près des côtes et d'Ouest à Nord-Ouest 15/30 km/h sur l'intérieur, les Hauts plateaux et les Aurès.

Du Becharois vers le Nord Sahara et les Oasis: Temps partiellement voilé avec des développements orageux en fin d'après-midi et durant la soirée, pouvant occasionner quelques pluies par endroits. Les vents seront d'Est à Nord-Est 20/30 km/h.

Les autres régions sahariennes: Temps souvent voilé de l'extrême Sud vers le Hoggar/Tassili et le Sahara oriental avec tendance orageuse à partir de l'après-midi. Ailleurs, temps généralement ensoleillé à partiellement voilé sur le Sahara central.

Les vents seront de Sud-Ouest 20/40 km/h sur le Sud-Ouest et la Saoura avec quelques soulèvements de sable et d'Est à Sud-Est 20/30 km/h sur le Sahara central et le Sahara oriental. Ils seront d'Ouest à Sud-Ouest 20/40 km/h sur l'extrême Sud et le Hoggar/Tassili avec quelques soulèvements sable.

Régions Nord**Le mardi 15 mai 2018:**

Temps dégagé à peu nuageux. Des foyers orageux isolés seront observés vers l'intérieur et les Hauts plateaux en après midi.

Les températures maximales: régions côtières: entre 20°C et 26°C d'est en Ouest.

Vers l'intérieur, les Hauts plateaux et les Aurès: entre 22°C et 28°C.

Les vents seront généralement faibles.

Le mercredi 16 mai 2018:

Temps dégagé à peu nuageux sur les régions côtières. Toutefois, des formations nuageuses vers l'intérieur, les Hauts plateaux et les Aurès avec cellules orageuses isolées occasionnant quelques averses de pluies et pouvant déborder vers les côtes Centre-Est et est en fin de journée. Ennuagement progressif durant la nuit sur l'Ouest avec pluies éparses.

Les températures maximales: régions côtières: entre 20°C et 26°C d'Est en Ouest.

Vers l'intérieur, les Hauts plateaux et les Aurès: entre 24°C et 28°C.

Les vents seront faibles à modérés localement assez forts sur les Hauts plateaux Ouest.

Le jeudi 17 mai 2018 :

Ouest: Temps nuageux avec pluies parfois orageuses, s'atténuant progressivement à partir de l'après midi.

Centre: Passages nuageux parfois assez denses avec quelques pluies éparses à partir de l'après midi.

Est: Ennuagement progressif en fin d'après midi/soirée avec quelques pluies orageuses.

Les températures maximales: régions côtières: entre 18°C et 22°C.

Vers l'intérieur, les Hauts plateaux et les Aurès: entre 16°C et 24°C à l'Ouest et entre 22°C et 28°C du Centre vers l'Est.

Les vents seront généralement modérés.

Régions Sud**Du mardi 08 au jeudi 10 mai 2018**

Quelques formations nuageuses sur la région de Béchar, le Nord Sahara et les Oasis avec quelques foyers orageux isolés notamment le mardi. Temps sera partiellement voilé à voilé sur les autres régions sahariennes.

Les températures maximales:

Du Sud-Ouest vers la région de Béchar, le Nord Sahara et les Oasis: varieront entre 28°C et 36°C.

Sur les autres régions sahariennes : entre 36°C et 40°C, atteignant 42°C de l'extrême Sud vers le Sahara central.

Les vents seront généralement modérés localement assez forts avec quelques soulèvements de sable locaux deviendront plus fréquentes la journée du jeudi.

Impacts agrométéorologiques prévisionnels :

- Légère hausse de l'évapotranspiration;
- Persistance des conditions favorables pour le développement des mauvaises herbes, des maladies cryptogamiques et des ravageurs ;
- Apparition des fléaux agricoles (criquet marocain et pèlerin, mérionne des champs, rongeurs).

1.2- Stade et comportement de la végétation:

1.2.1-Arboriculture:

Spéculations	Régions	Littoral et Sub - littoral	Hauts plateaux	Observation
Agrumes	Centre	Début grossissement à grossissement	-	-
	Est	//	-	
	Ouest	//	-	
Oliviers	Centre	Floraison à chute des pétales	-	-
	Est	//	-	
	Ouest	//	-	
Rosacées à pépins Pommier Poirier	Centre	Nouaison à véraison	-	-
	Est	//	-	
	Ouest	//	-	
Rosacées à noyaux Pêcher Amandier Abricotier Prunier Cerisier	Centre	Début grossissement à maturité	-	-
	Est	//	-	
	Ouest	//	-	
Vigne	Centre	Grappes séparées à floraison	-	-
	Est	//	-	
	Ouest	//	-	

1.2.2-Cultures maraichères:

Spéculations	Régions	Littoral et Sub - littoral	Hauts plateaux	Observation
Pomme de terre saison	Centre	Maturité	-	Début récolte
	Est	-	-	
	Ouest	-	-	
Ail	Centre	-	-	Poursuite récolte
	Est	Maturité	-	
	Ouest	-	-	
Artichaut violet	Centre	-	-	Récolte
	Est	-	-	
	Ouest	Maturité	-	
Culture S/serre Tomate	Centre	Maturité	-	Poursuite récolte
	Est	-	-	
	Ouest	Maturité	-	
Poivron	Centre	Maturité	-	Récolte
	Est	-	-	
	Ouest	Maturité	-	

1.2.3-Grandes cultures:

Spéculations	Régions	Littoral et Sub - littoral	Hauts plateaux	Observation
Blé	Centre	Floraison à remplissage du grain	Floraison à début remplissage du grain	-
	Est	//	//	
	Ouest	//	//	
Orge et Avoine	Centre	Laiteux	Epiaison à floraison	-
	Est	Laiteux	Remplissage du grain	
	Ouest	Remplissage du grain	Remplissage du grain	
Légumineuse alimentaire	Centre	Formation des gousses	Formation des gousses	-
	Est	//	-	
	Ouest	//	//	

1.2.4-Région Sud:

Régions	Spéculations	Stade phénologique	Observations
Biskra Ouargla El Oued	<u>Palmier Dattier</u> Variété Ghars (Dokkars)	<ul style="list-style-type: none"> Début floraison. 	-
	Variété Deglet Nour	<ul style="list-style-type: none"> Emergence des spathes. 	

1.3- Recommandations techniques :

1.3.1-Arboriculture :

Spéculations	Risques	Recommandations	Observations
<u>Agrumes</u>	Gommose Mineuse Aleurode Pucerons Cochenilles	<ul style="list-style-type: none"> Surveillance et traitement contre risques ; Poursuite récolte des variétés tardives; Greffage en écusson ; Chaulage des troncs ; Suppression des gourmands ; Confection des cuvettes ; Début irrigation selon nécessité. 	Respect du DAR.
<u>Oliviers</u>	Tavelure Psylle Tuberculose Teigne	<ul style="list-style-type: none"> Surveillance et traitement contre risques ; Irrigation des olives de table selon nécessite. 	Discage contre les mauvaises herbes.
<u>Vigne</u>	Mildiou Oïdium Altise	<ul style="list-style-type: none"> Surveillance et traitement préventif contre risque ; Taille en vert. 	Désherbage autours des arbres.
<u>Rosacées à pépins</u> Pommier Poirier	Psylle Pucerons Carpocapse Altise Tavelure	<ul style="list-style-type: none"> Surveillance et traitement contre risques ; Fertilisation azoté (2^{ème} apport) ; Eclaircissage des fruits. 	Signalisation du Carpacse.
<u>Rosacées à noyaux</u>	Moniliose Pucerons Capnode	<ul style="list-style-type: none"> Surveillance et traitement contre risques ; Fertilisation azoté (2^{ème} apport) ; Eclaircissage des fruits ; Capnodage et traitement de la larve ; Début récolte des pêches, abricots, cerises précoces. 	Signalisation du Capnode.

1.3.2-Cultures maraichères :

Spéculations	Risques	Recommandations	Observations
Culture sous serre	Mineuse Aleurode Alternaria Thrips Pucerons Botrytis Mildiou	<ul style="list-style-type: none"> Surveillance et traitement contre risques ; Respect des mesures prophylactiques ; Désherbage ; Fertiigation. 	Respect du DAR.

1.3.3-Grandes cultures :

Spéculations	Risques	Recommandations	Observations
Céréales Orge et Avoine	Oïdium Septoriose Tache auréolée Rouille jaune Rouille brune punaise Pucerons Criocères	<ul style="list-style-type: none"> Surveillance et traitement des parcelles pour une intervention éventuelle contre risque. 	

1.3.4-Phœniciculture :

Spécifications	Risques	Recommandations	Observations
Palmier Dattier	Pourriture des spathes Pourriture du cœur (Bayoud) Boufaroua	<ul style="list-style-type: none"> • Entretien des palmeraies (désherbage, taille des palmes sèches, curage des drains) ; • Traitement contre risques. 	

1.3.5-Production animale:

Filières	Recommandations
Apiculture	<ul style="list-style-type: none"> • Lutte contre les ravageurs; • Déplacement des ruches vers les montagnes et les vergers; • Contrôler les entrées des ruches et noter toutes anomalies (mortalité, faiblesse de colonies, morbidité...etc.) ; • Elevages des reines pour les régions littorales ; • Production de la gelée royale à partir de l'élevage royale ; • Orienter les ruches vers l'Ouest. • Transhumance sur oranger avec pose des hausses pour les colonies fortes. • Séparation des reines et récolte du pollen; • Nourrissement massif des colonies à raison de 1L par ruche (possédant 6 cadres occupés par les abeilles) pour élevage des reines et essaimage artificiel; • Lutter contre l'humidité en s'assurant que les toits des ruches soient étanches et bien fixés et en fauchant l'herbe sous et devant l'entrée des ruches pour une circulation libre de l'air ;
Aviculture	<ul style="list-style-type: none"> • Procéder toujours à un nettoyage du bâtiment d'élevage à chaque renouvellement de la bande ; • Respect du vide sanitaire après le départ des volailles ; • Campagne de vaccination en cours; • Faire contrôler l'efficacité de la désinfection en faisant appel au vétérinaire ; • Procéder à la dératisation autour les bâtiments d'élevage et boucher ou réparer tous les trous et les orifices décelés dans la structure ; • Surveiller le cheptel aviaire et détecté tout les symptômes respiratoires. • Entreposer les sacs d'aliment dans de bonnes conditions, notamment à l'abri des intempéries et des rongeurs; • Ramasser systématiquement les animaux morts dans le poulailler plusieurs fois par jour et les éliminer convenablement. Il est important d'empêcher les animaux et les oiseaux sauvages d'entrer en contact avec les cadavres et établir un protocole convenable d'élimination des carcasses avec le vétérinaire;
Ruminants	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir un registre des interventions fait par le vétérinaire au niveau de l'étable; • Surveiller particulièrement l'état sanitaire des animaux et détecter tous symptômes respiratoires ; • Assurer une alimentation équilibrée et énergétique, pour les ovins (fourrages-orges) et pour les bovins (fourrages-concentré) ; • Ne pas introduire de nouveaux animaux au niveau de l'exploitation sans l'avis du vétérinaire; • Mettre en place des pédiluves à l'entrée des étables; • Déclaration obligatoire au vétérinaire en cas de mort d'un animal; • Procéder à la dératisation autour des bâtiments d'élevage ; • Poursuite de la campagne de vaccination contre la clavelée, la fièvre aphteuse et la rage.

N° 35	Régions	Stations	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Jan.	Fév.	Mar.	Avr.	Du 01 au 12/05/18	Du 06 au 12/05/18	Cumul de pluies du 01/09/17 au 12/05/18
01	QUEST												
	Littoral	Ghazaouet	00	16	30	38	57	25	71	90	00	00	327
		Béni Saf	02	17	26	41	75	46	70	61	11	00	349
		Oran	03	09	60	48	62	84	109	44	08	00	427
		Arzew	07	11	69	28	33	56	72	26	03	00	305
		Mostaganem	11	27	49	41	66	47	106	27	01	00	375
	Sub Littoral	Maghnia	03	18	26	33	45	30	95	95	07	00	352
		Tlemcen (Aero)	00	16	20	21	40	30	80	81	03	00	291
		Mascara	00	25	20	49	62	32	113	52	14	02	367
		S.B.Abbès	00	31	20	29	48	25	102	45	13	07	313
		Relizane	11	08	40	42	29	25	108	41	00	00	304
	H. Plateaux	Saida	00	23	02	64	35	22	95	47	34	26	322
		El Kheiter	ND	05	06	ND	08	10	26	32	05	ND	92
		El Bayadh	05	07	10	23	17	20	*68	83	11	07	244
		Mécheria	05	11	07	08	07	26	*31	35	19	02	149
		Naama	11	03	15	06	08	23	26	38	12	03	142
		Ain Séfra	23	00	02	07	16	06	07	31	17	09	109
02	CENTRE												
	Littoral	Dar El Beida	35	17	128	133	30	64	118	104	07	04	636
		Dellys	48	59	183	138	31	139	144	90	13	ND	845
		Ténès	46	62	95	76	42	150	99	120	00	00	690
	Sub Littoral	Médéa	36	35	87	*113	70	100	*206	192	09	00	848
		Tizi Ouzou	38	35	128	*159	31	108	187	102	13	03	801
		Bouira	21	27	87	*56	32	52	*107	105	09	01	496
		Ain Bessem	24	13	83	75	23	33	*101	131	22	18	505
		Khemis Miliana	09	39	50	76	36	47	154	92	01	01	494
		Miliana	16	37	101	139	58	117	*212	162	20	15	862
		Ain Defla	15	58	34	96	38	87	158	124	01	ND	611
		Chlef	24	51	51	52	29	85	126	107	01	00	526
	H. Plateaux	Tiaret	03	19	22	53	25	41	*135	135	03	02	436
		Djelfa	01	20	03	22	12	21	60	78	08	08	225
		M'sila	ND	13	08	03	15	19	26	22	00	00	106
		Ksar Chellala	02	08	11	15	21	11	56	107	19	19	250
		BouSaada	02	16	03	02	10	07	20	33	02	02	95
03	EST												
	Littoral	Bejaia (Aéro)	19	38	214	142	46	137	197	67	30	02	890
		Jijel (Port)	42	87	287	255	61	235	220	82	41	03	1310
		Annaba	06	107	208	98	24	82	57	25	42	02	649
		El Kala	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
		Skikda	18	64	169	150	41	93	81	37	34	00	687
	Sub Littoral	Bouhegouf	11	ND	117	45	27	55	85	61	37	ND	438
		Guelma	11	50	155	65	36	48	84	43	48	08	540
	H. Plateaux	B.B.Arréridj	24	23	35	35	25	21	53	54	24	21	294
		Sétif	32	11	56	*48	14	23	*95	79	18	15	376
		Constantine	13	10	74	36	15	31	*93	51	23	05	346
		Mila	33	06	105	97	41	68	136	64	23	02	573
		O .E. Bouaghi	03	22	38	10	03	18	39	26	45	11	204
		Khenchela	04	52	24	22	01	39	40	49	42	05	273
		Souk Ahras	19	47	191	96	35	95	115	52	70	02	720
		Batna	05	22	26	21	00	17	*41	48	15	01	195
		Tébessa	41	49	33	09	00	30	20	27	35	14	244

N.B/ ND : Données non disponibles. / Les Données de septembre à avril (par décades) sont consolidées.

(*) : Epaisseurs de neiges incluses

 Pluviométrie inférieure à 30 mm.

 Pluviométrie entre 50 et 100 mm.

 Pluviométrie entre 30 et 50 mm.

 Pluviométrie supérieure à 100mm.